



**Direction Départementale des Territoires
du Haut-Rhin**

Service de l'Eau, de l'Environnement et des Espaces Naturels

☎ : 03 89 24 84 40
☎ : 03 89 24 82 79
✉ : ddt-seeen-bema@haut-rhin.gouv.fr

COMPOSITION D'UN DOSSIER AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

(articles R.214-6 ou R.214-32 du Code de l'environnement)

HORS OUVRAGES DE COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

1. **LETTRE DE DEMANDE** signée par le pétitionnaire

2. **COORDONNÉES DU DEMANDEUR**

Indiquez vos Nom - Prénom - Raison sociale - Adresse - Téléphone - Fax - Courriel - Code SIRET ou, à défaut, date de naissance

3. **LOCALISATION DE L'OUVRAGE**

Indiquez la Commune, le lieu-dit, la section cadastrale, le n° de parcelle, les coordonnées Lambert-93, la masse d'eau concernée(consultable sur le site : http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/masses_d_eau-2009/)

4. **OUVRAGE**

Nature - Consistance

Volume et objet des IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités)

5. **RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE CONCERNÉES**

(Voir nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'environnement)

Faire un tableau des rubriques avec une colonne « Projet » en indiquant les caractéristiques du projet par rapport à la rubrique visée.

6. **DOCUMENT D'INCIDENCE**

Ce document doit présenter les rubriques suivantes :

- Aire d'étude :
 - ↳ étendue, commune concernée,
 - ↳ activité humaine, distance par rapport aux habitations.
- Analyse de l'état initial des sites, du cours d'eau et des milieux aquatiques :
 - ↳ description de l'état initial de l'eau et du milieu aquatique sur le site,
 - ↳ qualité de l'eau,
 - ↳ vocation piscicole du cours d'eau concerné,
 - ↳ mesures de classement existantes ou intérêt écologique et paysager de la zone : périmètres de protection de captage d'eau potable, zone humide, rivière à migrateurs, site classé, inscrit, ZNIEFF, ZICO, Site Natura 2000 ...,
 - ↳ caractéristiques physiques et hydroécologiques du cours d'eau et de son bassin versant.
 - ↳ présence de plantes invasives (renouée du Japon, etc.).

**Le dossier complet ainsi que les éventuels compléments doivent être datés, signés et transmis
en 3 exemplaires pour une déclaration et en 7 exemplaires pour une demande d'autorisation à la
Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin – S.E.E.N.
Cité Administrative – Bâtiment Tour – 68026 COLMAR CEDEX**

- Incidences du projet **pendant les travaux** de réalisation de l'ouvrage
 - ↗ sur les eaux souterraines,
 - ↗ sur les eaux superficielles, dont les risques de crue,
 - ↗ sur les risques de pollution (y compris par des matières en suspension) ou de colmatage (du lit, des berges), ...
 - ↗ sur la destruction des frayères et habitats piscicoles,
 - ↗ sur les autres modifications du milieu.
 - ↗ sur les risque de prolifération ou de dispersion de plantes invasives.
- Incidences du projet **en phase d'exploitation sur l'eau et les milieux aquatiques**
 - ↗ sur l'écoulement et le niveau des eaux superficielles : volumes prélevés ou rejetés, quantité stockée ou évaporée, perturbation des écoulements en période de crue, etc.,
 - ↗ sur les nappes souterraines : niveau, risques de colmatage,
 - ↗ sur la qualité des eaux superficielles et souterraines,
 - ↗ sur les écosystèmes aquatiques : risques de modification de la faune et de la flore,
 - ↗ sur l'intégration paysagère du projet, etc.
- Incidences du projet **en phase d'exploitation sur les autres usages de l'eau**
 - ↗ sur l'alimentation en eau potable et la santé publique,
 - ↗ sur l'usage industriel et agricole de l'eau, la production d'énergie,
 - ↗ sur la pêche en eau douce et l'exploitation des piscicultures voisines,
 - ↗ sur le tourisme, les loisirs et sports nautiques,
 - ↗ sur la sécurité publique,
 - ↗ lors des vidanges.
- **Compatibilité du projet :**
 - ↗ avec le **SDAGE**, (pour tous les dossiers) (http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/dce/site/outils_docs_sdage.php),
 - ↗ avec le **SAGE** concerné (si le projet est situé dans le périmètre d'un SAGE) (<http://www.gesteau.eaufrance.fr/>) et avec les objectifs de qualité des eaux.
- **Incidences au regard des objectifs de conservation du site NATURA 2000.**
(utiliser le formulaire simplifié si le projet n'est pas situé dans un site NATURA 2000)
- **Mesures compensatoires et correctives prévues pour limiter les incidences**
 - ↗ sur l'écoulement des eaux et la morphologie du lit de la rivière,
 - ↗ sur la qualité des eaux pendant les travaux et en exploitation,
 - ↗ sur la migration des poissons, les zones de frai et de croissance des poissons,
 - ↗ sur le milieu et les écosystèmes aquatiques.

7. MOYENS DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION

Présenter les moyens de surveillance prévus et, si l'opération présente un danger, les moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident.

8. ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Joindre au dossier tout document utile à sa compréhension : plans de situation, plan de masse sur fond cadastral, selon objet des travaux : profil en long et/ou en travers, schémas, coupes-type, photographies.

Le dossier complet ainsi que les éventuels compléments doivent être datés, signés et transmis en 3 exemplaires pour une déclaration et en 7 exemplaires pour une demande d'autorisation à la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin – S.E.E.E.N. Cité Administrative – Bâtiment Tour – 68026 COLMAR CEDEX